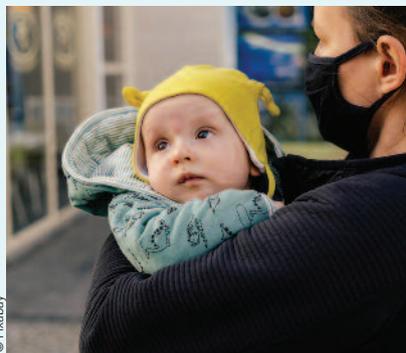


RETOUR SUR LA JOURNÉE NATIONALE ENFANCE ET PARENTALITÉ DE L'ADMR

Le 13 avril dernier, l'ADMR organisait sa première journée Enfance et Parentalité à la Maison de la Chimie. Cet événement, exclusivement dédié au réseau ADMR, a permis de croiser les regards d'experts de la petite enfance et de l'accompagnement à la parentalité autour de tables rondes face à un public composé essentiellement de salariés d'intervention et de bénévoles de l'ADMR.

La thématique de la journée « *L'accompagnement ADMR des familles et enfants : vers une approche complémentaire* » avait pour objectif de mettre en avant la transversalité des interventions des professionnels de l'ADMR, à domicile avec les techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), et dans les 220 lieux d'accueil enfance-jeunesse⁽¹⁾. L'ADMR pense en effet l'accompagnement des enfants et leur famille de façon globale. Depuis plus de 75 ans, nos associations ADMR accompagnent les enfants dès la naissance et tout au long de l'enfance, pour leur permettre de grandir et de s'épanouir. Il s'agit également d'apporter des solutions adaptées à toutes les situations familiales, notamment dans des territoires ruraux où peu de services aux familles existent.

Après l'introduction de la journée par le secrétaire général de l'ADMR, Thierry d'Aboville, c'est au tour de Charlotte Caubel, secrétaire d'État en charge de l'Enfance auprès de la Première Ministre, de prononcer un discours plein de reconnaissance pour le métier de TISF : « *Permettez-moi de mettre en valeur l'activité des techniciens de l'intervention sociale et familiale. Je le sais bien, le cœur*



de leur métier réside dans la prévention au sein des familles. [...] Que ce soit dans le cadre spécifique de la protection de l'enfance ou de votre action plus large au service des familles, leur rôle m'apparaît indispensable car il est caractérisé par la proximité de votre intervention au domicile même des familles. Vous tissez des liens de confiance avec chaque membre du foyer, c'est le gage nécessaire de votre mission, la rendant si délicate et si précieuse à la fois. Le principe de l'aller vers qui nous est cher est au cœur de votre activité et permettez-moi de vous en remercier.»

INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

Une première table ronde autour du thème « *L'intérêt supérieur de l'enfant au cœur des politiques publiques* » réunit Eric Delemar, Défenseur des enfants adjoint à La

Défenseuse des droits, Sylviane Giampino, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), Mayalen Iron, directrice de projet 1 000 premiers jours de l'enfant au secrétariat général des ministères chargés des Affaires sociales et Pascal Lissy, administrateur national ADMR en charge des questions Enfance et Parentalité. Autant de voix pour décrire leur vision des politiques publiques actuelles en matière de petite enfance, de protection de l'enfance ou encore des 1 000 premiers jours et la façon dont elles sont pensées afin de prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant. Tous soulignent l'importance d'avoir des institutions indépendantes pour faire avancer les choses, mais aussi les limites des politiques publiques actuelles. Sylviane Giampino affirme qu'« *il y a en ce moment des institutions qui existent dans notre pays, le défenseur des enfants, le HCFEA, l'IGAS... qui ont une vraie indépendance, et qui font leur travail. Nous devons faire en sorte de tenir le coup le temps nécessaire pour que ce qui se passe en ce moment dans le secteur de l'enfance porte ses fruits. On va y arriver !* ». Différents grands sujets sont tour

à tour discutés : la place de l'intérêt supérieur de l'enfant dans chaque action de leur institution, les moyens pour donner plus de poids à cette thématique et pour mettre réellement l'enfant au cœur du futur service public de la petite enfance. Eric Delemar souligne l'importance de changer de culture : « *L'enfant doit devenir sujet, et non plus un autre. Ce qui est fondamental, c'est l'intérêt supérieur de l'enfant ; il doit avoir accès à l'ensemble de ses droits* ». Mayalen Iron rappelle quant à elle l'importance de la prévention et les avancées réalisées avec la politique des 1 000 premiers jours, qui doit s'inscrire sur du long terme afin qu'elle porte ses fruits pour une prise en charge complète des besoins de l'enfant dans cette période cruciale.

APPORTER DES ÉVOLUTIONS CONCRÈTES

Une deuxième table ronde rythme l'après-midi sur la qualité d'accueil du jeune enfant et de sa famille. L'occasion de poursuivre les échanges sur le dernier rapport IGAS, sur la qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance dans les crèches. Après un temps de présentation du rapport, les différents intervenants, Pierre Moisset, sociologue spécialiste des questions d'accueil de la petite enfance, Guillaume Roussier, responsable du pôle Petite enfance à la Cnaf, Camille Hamon et Jérémy Louis, tous deux responsables de crèche ADMR, peuvent réagir sur les constats alarmants posés par ce rapport. Pierre Moisset insiste plus particulièrement sur la qualité de vie au travail des professionnels de la petite enfance et leur perception de la qualité d'accueil dans les

crèches : « *Pour être au rendez-vous des ambitions il convient d'apporter des évolutions concrètes et plurielles susceptibles d'agir en faveur du bien-être et du développement de l'enfant. Le décalage entre la façon dont a été construite la politique et ce que l'on comprend de l'enfant est flagrant* ». Guillaume Roussier évoque les actions de la Cnaf pour soutenir la qualité d'accueil : « *Depuis des années, le financement des Cafenvers les crèches leur donne les moyens de la qualité. Les Caf finance les places en crèche de façon de plus en plus prépondérantes mais restent des financeurs isolés.* » Les deux responsables présentent de leur côté différentes initiatives qu'ils portent afin d'améliorer la qualité d'accueil : implication renforcée des familles, projets pédagogiques innovants, autour de l'écologie, la musique, les langues régionales, ou encore management participatif...

LES PROFESSIONNELS À L'HONNEUR

La dernière table ronde met à l'honneur les services d'aide et d'accompagnements à domicile pour ces familles (SAAD Familles) et leurs professionnels, les techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF). Jean-François Boutrou, psychologue clinicien, intervient sur la spécificité du soin à domicile, espace extraordinaire d'intervention. Il insiste sur l'importance des interventions des TISF, qui demeurent des travailleurs sociaux essentiels, malgré le manque de reconnaissance de ce métier et la pénurie importante de professionnels : « *La relation humaine est un savoir-faire et les TISF l'ont. Le domicile est une pièce de théâtre mais aussi un lieu de souf-*

rance, un lieu culturel, ou on transmet les codes ». Camille Debeugny, chargée de mission Parentalité numérique et information des familles à la DGCS rappelle que les SAAD Familles ont toute leur place dans les réformes actuelles des services aux familles : comités départementaux des services aux familles, politique des 1 000 premiers jours de l'enfant... Un nouveau cahier des charges viendra valoriser la spécificité de l'intervention des SAAD Familles. À leurs côtés, Séverine Bertil, responsable famille, et Rémi Lesaulnier, président d'association, tous deux à l'ADMR, témoignent du précieux travail des TISF et des initiatives innovantes portées par leurs structures : interventions en prison, travail en lien avec les professionnels de crèche, appartement pour les visites en présence d'un tiers et les actions collectives...

La journée s'achève sur un discours de Pascal Lissy, président du Groupe national enfance et parentalité, rappelant les nombreux chantiers qui attendent le secteur et notamment l'ADMR en matière d'Enfance et Parentalité. « *Dans toutes les initiatives des acteurs de terrain, comme dans toutes les politiques publiques de l'Enfance, c'est bien le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant qui doit être au cœur de leur conception* ». L'ADMR continuera les efforts entrepris et le développement de nouveaux projets afin de répondre aux besoins des enfants, de leur famille et aux enjeux du secteur. ■

(1) L'ADMR porte des crèches, des micro-crèches, des accueils de loisirs, des relais petite enfance, des lieux d'accueil enfants et une pouponnière.